

# MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E)

Optima

## Tarifs

- Demandeurs d'emploi et contrats de professionnalisation 5733 € TTC (13€ ttc par heure en centre de formation) hors frais de certification.
- Alternants en apprentissage : prise en charge des opérateurs de compétences
- Formation pour des parcours partiels (14 € TTC par heure en centre de formation)

Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc) vous pouvez obtenir des aides à la formation. Contatez-nous.

## Publics concernés

- Tout public : demandeur d'emploi, salarié du secteur public ou privé dans le cadre du CPF ou du plan d'acquisition des compétences de l'entreprise ou dans le cadre d'une période de professionnalisation par alternance (ProA) d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

## Conditions d'accès

- Avoir 18 ans
- Pré requis :
- Bonne connaissance usuelle du pack office, de la gestion des mails et de l'environnement internet
- Appétence pour les secteurs de l'intervention sociale, capacité à créer et à développer des relations interpersonnelles, qualité d'écoute et empathie, sens de l'observation et de l'analyse, capacité à intervenir dans des situations conflictuelles en tant que tiers
- Satisfaire aux épreuves de sélection

## Modalités d'inscription et d'admission

- Informations et demandes de dossiers auprès d'Optima par mail [formation@optima.tm.fr](mailto:formation@optima.tm.fr)
- Envoi d'une candidature via notre formulaire contact sur <http://www.optima.tm.fr/>
- Dossier de présentation du parcours du candidat, CV et lettre de motivation
- Entretien de positionnement (test écrit + entretien de motivation)

## Validation de la formation

- La formation est sanctionnée par un Titre professionnel de niveau IV de Médiateur(trice) Social(e) Accès aux Droits et Service à l'issue d'un passage devant un jury de professionnel qui validera l'acquisition des 3 CCP

Toutes les informations sur le site web Optima rubrique "Nos Formations" :  
<https://www.optima.tm.fr/nos-formations/>

Parc d'activités Rennes Ouest  
9 rue du lieutenant Colonel Dubois  
35 132 VEZIN LE COQUET  
[formation@optima.tm.fr](mailto:formation@optima.tm.fr)



[www.optima.tm.fr](http://www.optima.tm.fr)

02 99 14 90 90

Le CFA  
de la  
**Médiation**



Optima

Afpa

DEVENEZ  
MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E)

10 mois

" La médiation [sociale] est un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose "

Définition adoptée par 42 experts de 12 états membre de l'Union Européenne réunis en 2000 par le secrétariat Général du Conseil interministériel à la ville et la Délégation interministérielle à la Ville.

Formation  
accessible  
en contrat  
d'apprentissage

[www.optima.tm.fr](http://www.optima.tm.fr)

Avec nos partenaires Employeurs

FIDAMURIS



Gennevilliers  
VILLE POPULAIRE

Noisy-le-Sec

pimms  
médiation  
VOUS REUER AUX SERVICES ESSENTIELS

VILLEJUIF

TERRES D'ARMOR  
HABITAT  
VOTRE SOLUTION

## METIER

### Formation au TITRE PROFESSIONNEL de niveau IV de Médiateur (trice) Social(e)

#### Accès aux Droits et Services

Défini par l'arrêté du 7 février 2022 et enregistré au Répertoire Nationale des Certifications professionnelles sous le code 36241

**Titre de niveau Bac**

## PRESENTATION

### Présentation du Métier

Un métier au service du lien social

Par sa présence active et sa position de tiers au plus près des habitants, élèves, commerçants, acteurs des territoires, le (la) médiateur(trice) social(e) contribue :

- à la création et à la réparation du lien social,
- à la cohésion sociale,
- à la tranquillité publique
- à la réduction du sentiment d'insécurité

- Pour renouer les liens entre les personnes et/ou les institutions, pour gérer des conflits de la vie quotidienne, le (la) médiateur(trice) social(e) est un tiers qui adopte une posture bienveillante et qui agit selon le cadre déontologique de la médiation sociale

- Il /elle peut intervenir, seul(e) ou en équipe, avec d'autres médiateurs ou des partenaires et peut être amené(e) à travailler le soir ou le week-end dans tous types d'espaces (espaces publics, espaces accueillant du public, parties communes et privées, établissements scolaires) selon différentes temporalités (en journée, en soirée, la nuit, le week-end), que ce soit dans un lieu accueillant du public ou dans l'espace public, selon un principe d'aller vers.

### Débouchés

Le (la) médiateur(trice) social(e) peut être amené à travailler pour

- des structures privées (association ou entreprise),
- des collectivités territoriales,
- des bailleurs sociaux,
- des transports publics,
- des hôpitaux

## OBJECTIFS

### Les objectifs et compétences visées

Il s'agit de former des professionnels de la médiation sociale, autonome, opérationnels et capables de s'adapter à tout type de territoire, de public, de problématiques.

### Le Titre Professionnel se structure autour de l'acquisition de 3 Certificats de Compétences Professionnelles - CCP

- CCP 1 " Contribuer à une veille sociale et participer aux réseaux professionnels d'un territoire "
- CCP 2 " Assurer un service de médiation sociale "
- CCP3 " Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale "

### Les 3 CCP seront déclinés en 5 domaines de formation :

- DF 1 - La connaissance des enjeux sociaux , des partenaires, des politiques publiques et des publics
- DF 2 - Le coeur de métier du médiateur social
- DF 3 - La médiation sociale, support aux activités de lien social et de cohésion sociale
- DF 4 - La capacité du médiateur social à se préserver
- DF 5 - La mise en pratique sur le terrain

## APPROCHE

### L'approche pédagogique

Une pédagogie active, concrète , participative dirigée vers l'opérationnalité.

La formation se déroule à partir d'exercices pratiques issus de la pratique professionnelle des formateurs(trices) en alternance avec des apports théoriques.

### Cursus de formation

- Durée : 10 mois
- Formation en présentiel et en distanciel : 406 heures
- Formation en entreprise : 8 semaines minimum
- Rythme : Entre 1 et 2 semaines par mois de formation en présentiel